

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YVIGNAC-LA-TOUR

Séance du 3 mars 2022

L'an deux mille vingt-et-un et le trois mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Luc BOISSEL, Maire, dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 23 février 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Absentes : 3 Pouvoir : 1

Présents : Jean-Luc BOISSEL, Christine LAFFICHER LE FLOHIC, Jean-Luc HAGUET, Alain LESLÉ, Alain LHERBETTE, Béatrice POISSONNIER, Jacques CARNET, Jean-Luc FAIERIER, Régine POILVÉ, Anthony DESCHAMPS, Marine DESPRAT, Florian RESLOU

Absentes : Claudine LUCAS, Annie DOUARD (pouvoir à Jean-Luc HAGUET), Sandie LEBIGUE

Secrétaire de séance : Jean-Luc HAGUET

Un point est ajouté à l'ordre du jour : « Subvention exceptionnelle » ; afin de répondre à la situation de crise en Ukraine.

03/03/2022 - 01	LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2022
-----------------	--

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2022.**

Arrivée de Sandie LEBIGUE, le tableau de présence est modifié comme suit :

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Absentes : 2 Pouvoir : 1

Présents : Jean-Luc BOISSEL, Christine LAFFICHER LE FLOHIC, Jean-Luc HAGUET, Alain LESLÉ, Alain LHERBETTE, Béatrice POISSONNIER, Jacques CARNET, Jean-Luc FAIERIER, Régine POILVÉ, Sandie LEBIGUE, Anthony DESCHAMPS, Marine DESPRAT, Florian RESLOU

Absentes : Claudine LUCAS, Annie DOUARD (pouvoir à Jean-Luc HAGUET)

03/03/2022 - 02	VOTE DES COMPTES DE GESTION 2021 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 7.1 – Décisions budgétaires
-----------------	---

Le compte de gestion du **budget principal 2021** présente les résultats suivants :

<u>Section de fonctionnement :</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Dépenses : 688 830.94 €	Dépenses : 588 965.52 €
Recettes : 977 635.11 €	Recettes : 307 879.24 €

Le compte de gestion du **budget annexe boulangerie 2021** présente les résultats suivants :

<u>Section de fonctionnement :</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Dépenses : 1 658.70 €	Dépenses : 6 990.95 €
Recettes : 6 153.96 €	Recettes : 6 699.52 €

Le compte de gestion du **budget annexe restaurant 2021** présente les résultats suivants :

<u>Section de fonctionnement :</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Dépenses : 578.84 €	Dépenses : 17 096.32 €
Recettes : 17 482.78 €	Recettes : 16 456.91 €

Le compte de gestion du **budget annexe lotissement 2021** présente les résultats suivants :

<u>Section de fonctionnement :</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Dépenses : 258 633.31 €	Dépenses : 256 398.24 €
Recettes : 258 633.31 €	Recettes : 234 909.08 €

Après étude des documents transmis par la Trésorerie de Broons, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE :

- **Le compte de gestion 2021 du budget principal ;**
- **Le compte de gestion 2021 du budget annexe boulangerie ;**
- **Le compte de gestion 2021 du budget annexe restaurant ;**
- **Le compte de gestion 2021 du budget annexe lotissement.**

03/03/2022 - 03	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 7.1 – Décisions budgétaires
-----------------	---

Pour l'adoption des comptes administratifs, la séance est présidée par Mme LAFFICHER LE FLOHIC, 1^{ère} adjointe, Monsieur le Maire se retirant au moment du vote.

Le compte administratif du **budget principal 2021** présente les résultats suivants :

<u>Section de fonctionnement :</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Dépenses : 688 830.94 €	Dépenses : 588 965.52 €
Recettes : 977 635.11 €	Recettes : 307 879.24 €

Le compte administratif du **budget annexe boulangerie 2021** présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 658.70 €

Recettes : 6 153.96 €

Section d'investissement :

Dépenses : 6 990.95 €

Recettes : 6 699.52 €

Le compte administratif du **budget annexe restaurant 2021** présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 578.84 €

Recettes : 17 482.78 €

Section d'investissement :

Dépenses : 17 096.32 €

Recettes : 16 456.91 €

Le compte administratif du **budget annexe lotissement 2021** présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 258 633.31 €

Recettes : 258 633.31 €

Section d'investissement :

Dépenses : 256 398.24 €

Recettes : 234 909.08 €

03/03/2022 - 04	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2021 7.1 – Décisions budgétaires
------------------------	--

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AFFECTE les résultats du budget principal et des budgets annexes comme suit :**

Budget général : Excédent de fonctionnement : 770 379.26 €

Affectation :

- Au compte 1068 du budget primitif 2022 pour couvrir le besoin de financement : 674 543.81 €
- En report à nouveau en section de fonctionnement : 95 835.45 €

Budget boulangerie : Excédent de fonctionnement :

Affectation : 7 095.65 €

- Au compte 1068 du budget primitif 2022 pour couvrir le besoin de financement : 6 990.95 €
- En report à nouveau en section de fonctionnement : 104.70 €

Budget restaurant : Excédent de fonctionnement :

Affectation : 19 669.26 €

- Au compte 1068 du budget primitif 2022 pour couvrir le besoin de financement : 17 096.32 €
- En report à nouveau en section de fonctionnement : 2 572.94 €

03/03/2022 - 05	<p align="center">DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 7.1 – Décisions budgétaires</p>
-----------------	---

Monsieur le Maire présente l'état des restes à réaliser 2021 qui seront reportés au budget primitif 2022 ainsi que les chiffrages déjà reçus ou estimés pour les nouveaux projets.

Ces projets font l'objet d'un débat d'orientation budgétaire en vue de l'élaboration du budget 2022.

03/03/2022 - 06	<p align="center">FACTURATION DES FRAIS D'ÉLECTRICITÉ AUX COMMERCANTS AMBULANTS : DEMANDE D'ABAISSMENT EN RAISON DU COVID-19 7.1 – Décisions budgétaires</p>
-----------------	---

Par délibération en date du 6 juin 2016 le Conseil Municipal a décidé de fixer un montant forfaitaire de 100 €/an pour la facturation de l'électricité aux commerçants ambulants qui font une demande de raccordement aux prises prévues à cet effet Place des Terres-Neuvas.

Le gérant du food-truck « Une frite, une fois » demande une réduction exceptionnelle de 50 % de la facturation allant de juin 2021 à juin 2022 en raison de la réduction de son activité induite par l'épidémie de COVID-19.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DÉCIDE :

- **D'ANNULER la facturation effectuée pour un montant de 100 €**
- **DE RÉEMETTRE un titre de 50 € au nom de « une frite, une fois ».**

03/03/2022 - 07	<p align="center">PRÉSENCE POSTALE 9.1 – Autres domaines de compétences des communes</p>
-----------------	---

Monsieur le Maire rappelle que, suite au départ de l'agent facteur-guichetier du bureau de poste d'Yvignac-la-Tour, le groupe la Poste a sollicité l'équipe municipale au sujet de l'avenir des services postaux sur la commune. La Poste indique ne pas avoir trouvé de candidat pour occuper le poste vacant.

Plusieurs échanges ont eu lieu au sein du Conseil Municipal ainsi qu'entre le représentant de la Poste, Mr DUBLY, et les conseillers municipaux.

Monsieur le Maire rappelle les solutions s'offrant à la commune :

- Un fonctionnement aléatoire de la Poste avec du personnel de remplacement ;
- La création d'une agence postale communale dont le fonctionnement serait assuré par le personnel communal ;
- Le transfert du point postal chez un commerçant sous forme de relais poste.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de transférer le point postal chez un commerçant sous forme de relais poste.**

Face à la situation de crise en Ukraine, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs actions se mettent en place afin de faire parvenir des dons de matériels de première nécessité et de secours aux populations déplacées.

En outre, Monsieur le Maire indique que les particuliers volontaires pour héberger des réfugiés ukrainiens peuvent se faire connaître en mairie.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal l'attribution d'une subvention exceptionnelle. L'Association des Maires de France s'étant associée à la Protection Civile pour organiser les collectes et les dons pour l'Ukraine, il est proposé de verser la subvention à cet organisme.

Le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 1200 € à la Protection Civile (13 voix POUR – 1 ABSTENTION (B. POISSONNIER))**

Béatrice POISSONNIER indique qu'elle s'abstient du vote en raison du montant de la subvention qu'elle estime insuffisant.

Il est précisé qu'en fonction de l'évolution de la situation, une subvention complémentaire pourra être étudiée par le conseil municipal dans les prochaines semaines.

QUESTIONS DIVERSES

Devis divers :

Monsieur Alain LESLÉ, adjoint, informe le Conseil Municipal du coût de différents travaux à venir sur les bâtiments communaux :

- Remplacement du chauffage de la salle de motricité : 2013.19 € HT soit 2415.83 € TTC.
- Travaux de mise aux normes de sécurité incendie des bâtiments communaux :
 - o 373.56 € HT soit 448.27 € TTC pour le remplacement d'extincteurs (salle des fêtes et salle polyvalente)
 - o 1002.57 € HT soit 1203.08 € TTC pour le remplacement de bornes autonomes d'éclairage et de sécurité (salle des fêtes, église, école).
- Pour faire suite au débat d'orientation budgétaire, le Conseil Municipal est informé du devis fourni par l'entreprise DENIEL et FILS pour la réfection de l'éclairage de l'église. Ce devis s'élève à 7026.82 € HT soit 8432.18 € TTC.

Contrôle des poteaux incendie :

Monsieur Alain LESLÉ informe de l'obligation pour la commune de prendre un arrêté de défense extérieure contre l'incendie (DECI) recensant les poteaux incendie existants ainsi que leur état et leur pression. Ce travail est en cours.

Proposition de service de soutien scolaire – Prof'express :

Madame Christine LAFFICHER LE FLOHIC, adjointe, informe le Conseil Municipal d'une prise de contact avec la société Prof'express proposant du soutien scolaire en ligne, de l'école primaire jusqu'à la classe de terminale. Le dispositif permet à la commune d'adhérer pour un montant de 1300 € HT par an, sur 3 ans, offrant ainsi un accès gratuit à ce service pour l'ensemble des élèves résidant sur la commune.

Après échange sur ce sujet, il est décidé d'interroger les familles sur l'opportunité ou non de mettre en place ce service.

Fraternibus :

Madame Christine LAFFICHER LE FLOHIC informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un Fraternibus par le Secours Catholique sur le territoire du Pays de Dinan. Ce camion, aménagé et ouvert à tous, propose un accompagnement aux démarches numériques et administratives tout en créant un moment de convivialité. Le Fraternibus fait actuellement escale à Plouasne, Saint-Pôtan, Les Champs-Géraux, Matignon et Plélan-le-Petit.

Christine LAFFICHER LE FLOHIC propose de s'informer sur la possibilité de faire passer le Fraternibus sur la commune.

Commémoration de la guerre d'Algérie :

La cérémonie de commémoration de la guerre d'Algérie se déroulera le dimanche 20 mars à 11h30, place des Terres-Neuves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,
Le Maire,
Jean-Luc BOISSEL

Délibération transmise en Préfecture
et affichée le
Le Maire,
Jean-Luc BOISSEL